

fussent rendus au colonel. Invoquant les mérites extraordinaires du défunt il avait demandé encore que la musique du 8<sup>e</sup> régiment fût autorisée à participer aux obsèques. Mais le ministre avait refusé. Les dispositions en vigueur prévoyaient qu'aux obsèques d'un colonel pensionné le Ministère de la Guerre fût représenté par un colonel seulement. Sur la dépouille couverte de fleurs brillaient le sabre, le képi, la tunique de soldat. L'inhumation eut lieu dans un caveau provisoire de Schaerbeek. Des articles nécrologiques parurent dans la plupart des journaux belges<sup>1)</sup>. Le GROGNARD du 11 octobre rend bien l'impression générale que laisse le colonel quand il écrit : « ... .. le grand et beau soldat, figure légendaire de l'Yser ... .. Le preux grand-ducal avait, avec des gestes d'épopée, servi admirablement la Belgique. » Le colonel SIX, aide de camp du prince Léopold écrivit à Madame Bourg : « Etant depuis 30 ans l'ami de votre très regretté mari, je me fais un devoir de vous présenter, Madame, mes sentiments de vives condoléances. Son Altesse Royale Monseigneur le Prince Léopold, momentanément hors ville, sera certainement très affecté en apprenant la disparition de ce grand et brave soldat. » Le Cercle des Luxembourgeois d'Anvers chez qui le souvenir du colonel est resté vivant, présente « le témoignage de sa douloureuse sympathie. » En juin, sur la proposition du général PEELAERT, l'administration de Schaerbeek décida de dénommer « rue Colonel Bourg » une artère nouvelle de la commune.

---

<sup>1)</sup> Soir, Dernière Heure, Libre Belgique, Indépendance Belge, Avenir du Tournaisis, Vers l'Avenir, Nation Belge, 22 mai; Nation Belge, 23 mai; Soir, Dernière Heure, Journal du Luxembourg, 24 mai; Les Nouvelles, 27 mai; Légion Nationale Belge, Eventail, 31 mai; Journal de Roubaix, 2 juin; Courrier du Littoral, juin; Ceux du front, juin; Trait d'union, juillet; Gazette, 29 septembre.